
Mairie – réunion du conseil municipal du 13 septembre 2016

Ordre du jour :

- Sortie de la commune de Fresney du SIVOS-Garencière-Fresney-St.germain au 31déc 2016,
- Compte rendu de l'ouverture des plis, et les entreprises retenues pour la construction de l'école à La Baronnie,
- Convention entre la commune de St Germain de Fresney et La Baronnie pour définir les horaires de l'agent d'entretien,
- Création d'un columbarium,
- Questions diverses.

La séance est ouverte à 20h00.

Sont présents à la séance : Max CONFAIS – Jérôme LEGRAND – Sébastien COUVREUX – Jacky LEGRAND – Stéphane DUMAS – Karine OLLIVIER – Hervé GLORENNEC – Christophe VINCENT – Philippe DE BROUCKER – François GONDINET

Secrétaire de séance : François GONDINET

Absents excusés : Thomas CONFAIS.

Sortie de la commune de Fresney du SIVOS-Garencière-Fresney-St.germain au 31déc 2016 :

Monsieur le Maire de St. Germain a procédé à la lecture de la délibération du Maire de Fresney. La commune de Fresney demande sa sortie du SIVOS.

Le conseil a voté l'accord en faveur de la sortie, par 6 voix pour – 0 abstention – 4 contre.

Les bâtiments de l'école de Fresney resteront disponibles au SIVOS jusqu'à l'ouverture de la nouvelle école.

La scolarité des enfants de Fresney sera facturée à la mairie de Fresney par les écoles accueillant les élèves.

Compte rendu de l'ouverture des plis, et les entreprises retenues pour la construction de l'école à La Baronnie :

En réponse à l'appel d'offre pour la construction de la nouvelle école, les entrepreneurs ont remis leur devis. L'ouverture des plis a été procédé au début du mois de septembre 2016.

Les propositions annoncées restent dans le budget de 1,3 millions d'€uros prévu par l'architecte.

Les subventions acceptées par l'état (*la DETR*), par le département, et par la C.A.F., couvrent à hauteur de 77 % le budget d'investissement.

Ces subventions ont été acceptées dès la première présentation grâce à la présence d'une commune nouvelle dans le SIVOS.

Le complément du budget est porté par le SIVOS.

Celui-ci reporte la charge sur les communes adhérentes selon les critères actuels de répartition.

Convention entre la commune de St Germain de Fresney et La Baronnie pour définir les horaires de l'agent d'entretien :

L'agent d'entretien est embauché par la commune de La Baronnie.

L'employé est à la disposition de St Germain de Fresney pour une journée de travail par semaine.

Une réunion de travail est prévue entre St Germain et La Baronnie pour établir une convention portant sur la prestation de l'agent et de son matériel.

Enquête sur les mares du département :

Une enquête sur les mares publiques et privées des villages est menée conjointement par la C.C.P.N. et par l'agence de l' Eau.

Cette enquête porte sur la bio-diversité et l'entretien. Le compte-rendu sera délivré par la C.C.P.N. .

Création d'un columbarium :

De nombreuses demandes déposées par nos habitants portent sur le souhait de disposer d'un columbarium.

Des devis seront demandés auprès des marbriers.

Les places seront vendues aux particuliers.

Questions diverses :

Des incivilités ont été constatées dans la commune.

Des poubelles de déchets recyclables ont été fouillées et vandalisées.

ATTENTION de bien détruire vos documents confidentiels avant de jeter le papier.